



**LA ROSERAIE - FONDATION
LES REFUGIE-E-S D'HIER ACCUEILLEN LES REFUGIE-E-S D'AUJOURD'HUI
GENEVE**

RAPPORT D'ORGANE DE REVISION

SUR LE CONTROLE RESTREINT

ETATS FINANCIERS

31 DECEMBRE 2024



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
au Conseil de fondation de la
**LA ROSERAIE - FONDATION LES REFUGIE-E-S D'HIER ACCUEILLEMENT
LES REFUGIE-E-S D'AUJOURD'HUI, GENEVE**

Genève, le 5 mai 2025

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de LA ROSERAIE - FONDATION LES REFUGIE-E-S D'HIER ACCUEILLEMENT LES REFUGIE-E-S D'AUJOURD'HUI, GENEVE pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément à la Swiss GAAP RPC 21, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

GAS Global Audit Services SA


Catherine Minder-Reynard
Expert réviseur agréé
Réviseur responsable


Alain Gimmi
Expert réviseur agréé

Annexes : comptes annuels

LA ROSERAIE - FONDATION
LES REFUGIE·E·S D'HIER ACCUEILLENENT LES REFUGIE·E·S D'AUJOURD'HUI

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

2024

2023

ACTIF	Notes	CHF	
Actifs circulants			
Liquidités			
Caisse		339	333
Compte postal		16 950	9 758
Compte Paypal		577	0
Compte courant CHF – Banque Pictet		179 007	139 404
Autres créances à court terme			
Compte Raiffeisen – fonds de rénovation	3	13 048	11 614
Comptes de régularisation d'actif			
Impôt anticipé à récupérer	4	24 478	54 313
Charges payées d'avance	5	1 746	47 794
Produits à recevoir	5	10 659	15 697
Total actifs circulants		246 804	278 913
Actifs immobilisés			
Immobilisations financières			
Actions	6.1 & 6.3	1 627 473	2 104 688
Immobilisations corporelles			
Mobiliers et installations	8	185 534	104 791
Amortissements cumulés mobiliers et installations	8	-185 533	-104 790
Machines de bureau, informatique, système de communication	8	1	1
Immeuble d'exploitation	9	2 610 768	2 610 768
Amortissements cumulés immeuble d'exploitation	8	-313 290	-261 075
Total actifs immobilisés		3 924 953	4 454 383
TOTAL ACTIF		4 171 757	4 733 296
PASSIF			
Engagements à court terme			
Autres dettes à court terme			
Compte courant LPP		13 402	1 606
Compte courant AVS		-3 140	-1 514
Impôt source		90	0
Comptes de régularisation passifs			
Charges à payer	5	44 401	39 983
Produits encaissés d'avance	5	20 000	10 000
Total engagements à court terme		74 753	50 075
Capital des fonds			
Fonds de crise	11.1	0	0
Fonds rénovations et travaux 2023-2024	11.2	0	120 841
Don-fonds immobilier	10	1 556 710	1 608 925
Total capital des fonds		1 556 710	1 729 766
Capital de l'organisation			
Capital de base		1 000 000	1 000 000
Capital libre		2 594 432	2 594 432
Réserves fluctuations de valeur	6.2 & 6.3	190 208	506 303
Résultat reporté		-1 147 280	-933 191
Perte de l'exercice		-97 066	-214 088
Total capital de l'organisation		2 540 294	2 953 455
TOTAL PASSIF		4 171 757	4 733 296

LA ROSERAIE - FONDATION LES REFUGIE·E·S D'HIER ACCUEILLENENT LES REFUGIE·E·S D'AUJOURD'HUI

COMPTE D'EXPLOITATION		2024	Budget	2023
	Notes	CHF	CHF	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Contributions et produits des prestations				
Donations reçues	11.2	125 173	150 000	92 840
	<i>dont libres</i> 11.2	<i>119 127</i>	<i>0</i>	<i>47 400</i>
	<i>dont affectés</i> 11.1 & 11.2	<i>6 046</i>	<i>0</i>	<i>45 440</i>
Contributions du secteur public	11.2	352 000	287 000	318 000
Produits des prestations	11.4	51 991	50 000	54 294
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		529 164	487 000	465 134
CHARGES				
Charges de personnel				
Salaire de base		-505 938	-639 000	-543 100
Indemnités liées aux assurances sociales		-45 226	-31 000	-93 942
Indemnités HES		-32 120	0	-26 800
Bonus et gratification		-2 138	0	-6 413
Prestation des assurances		48 838	50 000	98 039
AVS, AI, APG, assurance-chômage, CAF		-51 341	-60 000	-58 116
Assurance-accidents		-14 667	-15 000	-15 001
Assurance maladie		-28 116	-30 000	-31 418
Prévoyance professionnelle	12	-35 599	-44 000	-34 384
Formation et formation continue	13	-40 421	-39 000	-33 411
Frais de repas, événement équipe, déplacement, autres		-16 165	-14 000	-13 637
Indemnités civilistes		-30 432	-25 000	-30 868
		-753 323	-847 000	-789 051
Charges d'exploitation				
Nettoyage et charges d'entretien des locaux		-34 744	-50 000	-27 384
Primes d'assurance pour dommages naturels, bris de glace		-3 251	0	-3 141
Charges d'énergie et d'eau		-14 020	-18 000	-17 420
Matériel de bureau, imprimés, photocopies et littérature spécialisée		-13 610	-10 000	-12 054
Téléphone, internet, frais de port, timbres		-10 854	-7 000	-7 131
Cotisations, dons et pourboires		-3 333	-4 000	-5 906
Honoraires pour conseil		-5 880	-8 000	-8 000
Honoraires fiduciaires & juridiques		-5 405	-6 000	-4 760
Charges du bureau et du conseil de fondation		-1 406	-2 200	-1 545
Autres frais d'administration		-3 799	-3 000	-2 400
Publicité, médias électroniques		0	0	-10 210
Frais de représentation		-4 338	-3 000	-1 387
Charges d'exploitation générale (alimentation, matériel)		-53 163	-45 000	-45 757
Outils et petits matériels		0	0	-2 438
Aide financière et soutien aux participant·e·s (fonds de crise)		-43 469	-45 000	-45 440
Aide financière et soutien aux participant·e·s (fonds d'accompagnement)		-1 046	0	0
Ajustement de caisse		0	0	-30
Charges rénovation et travaux		0	-15 000	0
Amortissement du mobilier et des installations		0	-45 000	0
Amortissement de l'immeuble d'exploitation	10	-52 215	-52 215	-52 215
Total charges d'exploitation		-250 532	-313 415	-247 217
TOTAL CHARGES		-1 003 855	-1 160 415	-1 036 268
RESULTAT D'EXPLOITATION		-474 691	-673 415	-571 134

LA ROSERAIE - FONDATION LES REFUGIE·E·S D'HIER ACCUEILLENENT LES REFUGIE·E·S D'AUJOURD'HUI

COMPTE D'EXPLOITATION		2024	Budget	2023
	Notes	CHF	CHF	
RESULTAT FINANCIER				
Charges et produits financiers réalisées				
Frais bancaire et CCP		-2 883	-1 500	-3 101
Perte sur trésorerie, titres et placements avec cours boursier	6.1	-2 590	-2 000	-7 740
Produits financiers des liquidités et titres (actions)	4 & 6.1	104 173	70 000	86 429
Produits financiers des placements à terme	7	0	4 000	0
Total résultat financier réalisé		98 700	70 500	75 588
Gain et Pertes financières non-réalisé				
Gain sur titres et placements avec cours boursier (non réalisé)	6.3 & 7	49 425	0	110 796
Perte sur titres et placements avec cours boursier (non réalisé)	6.3 & 7	-165 520	0	-140 580
Total résultat financier non réalisé		-116 095	0	-29 784
Réserves de fluctuation de valeur sur actions				
Réserves de fluctuation de valeur sur actions	6.3	116 095	0	29 784
Total réserves de fluctuation de valeur sur actions		116 095	0	29 784
TOTAL RESULTAT FINANCIER		98 700	70 500	75 588
RESULTAT HORS EXPLOITATION				
Loyer arcade	14	32 367	30 000	30 115
Frais d'entretien des locaux		0	-1 000	0
Charges administratives		-2 031	-2 500	-872
Chauffage et éclairage		0	0	0
Honoraire de gérance	14	-3 160	0	0
TOTAL RESULTAT HORS EXPLOITATION		27 176	26 500	29 243
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Charges exceptionnelles	15.1	-40 095	0	-16 024
Amortissement et ajustement des charges exceptionnelles	8.2 & 15.1	-80 743	0	-103 135
Charges hors période	8.2 & 15.2	-1 324	0	0
Produits – Donations exceptionnelle / hors période	11.3 & 15.3	855	0	240 000
TOTAL RESULTAT EXCEPTIONNEL		-121 307	0	120 841
MOUVEMENT DES FONDS ET PROVISION				
Dotation / (Dissolution) provision pour réparation immeuble				
Attribution / (Utilisation) du fonds immobilier	10	52 215	52 215	52 215
- Attribution aux fonds affectés	11.1 & 11.3	-44 515	-45 000	-285 440
+ Utilisation des fonds affectés	11.1 & 11.3	165 356	185 000	164 599
TOTAL MOUVEMENT DES FONDS ET PROVISION		173 056	192 215	-68 626
MOUVEMENT DES CAPITAUX LIES				
Dissolution de la réserve de fluctuation de valeur	6.2	200 000	0	200 000
TOTAL MOUVEMENT DES CAPITAUX LIES		200 000	0	200 000
RESULTAT DE L'EXERCICE		-97 066	-384 200	-214 088

LA ROSERAIE - FONDATION
LES REFUGIE·E·S D'HIER ACCUEILLEN LES REFUGIE·E·S D'AUJOURD'HUI

**TABLEAUX DE VARIATION DU
CAPITAL 2024**

	Au 01.01.2024	Allocation	Utilisation	Transfert interne	Au 31.12.2024
Capital des fonds					
Fonds immobilier	1 608 925	0	-52 215	0	1 556 710
Fonds de crise	0	43 469	-43 469	0	0
Fonds d'accompagnement et de soutien	0	1 046	-1 046	0	0
Fonds de rénovations et de travaux	120 841	0	-120 841	0	0
Total capital des fonds	1 729 766	44 515	-217 571	0	1 556 710

Capital de l'organisation

Capital de base	1 000 000	0	0	0	1 000 000
Capital libre	2 594 432	0	0	0	2 594 432
Réserve de fluctuation de valeurs	506 303	0	-316 095	0	190 208
Résultat reporté	-933 191	0	0	-214 088	-1 147 280
Perte de l'exercice	-214 088	-97 066	0	214 088	-97 066
Total capital de l'organisation	2 953 456	-97 066	-316 095	0	2 540 294

**TABLEAUX DE VARIATION DU
CAPITAL 2023**

	Au 01.01.2023	Allocation	Utilisation	Transfert interne	Au 31.12.2023
Capital des fonds					
Fonds immobilier	1 661 140	0	-52 215	0	1 608 925
Fonds de crise	0	45 440	-45 440	0	0
Fonds d'accompagnement et de soutien	0	0	0	0	0
Fonds de rénovations et de travaux	0	240 000	-119 159	0	120 841
Total capital des fonds	1 661 140	285 440	-216 814	0	1 729 766

Capital de l'organisation

Capital de base	1 000 000	0	0	0	1 000 000
Capital libre	2 594 432	0	0	0	2 594 432
Réserve de fluctuation de valeurs	736 086	0	-229 784	0	506 303
Résultat reporté	-739 200	0	0	-193 990	-933 191
Perte de l'exercice	-193 990	-214 088	0	193 990	-214 088
Total capital de l'organisation	3 397 328	-214 088	-229 784	0	2 953 455




LA ROSERAIE – FONDATION
LES RÉFUGIÉ·E·S D'HIER ACCUEILLENENT LES RÉFUGIÉ·E·S D'AUJOURD'HUI

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024

1 - Présentation

La Fondation a été créée le 7 novembre 2001. Elle n'a aucun but lucratif. Elle poursuit essentiellement un but humanitaire et ne présente aucun caractère politique ou confessionnel.

La Fondation gère exclusivement La Roseraie qui est un centre d'accueil, d'échange et de formation de jour pour personne migrante, sans distinction.

Elle s'est constituée sous l'appellation « Fondation Les réfugiés d'hier accueillent les réfugiés d'aujourd'hui » et a procédé à un changement de nom en date du 24 juillet 2020. Elle s'appelle désormais « La Roseraie – Fondation les réfugié·e·s d'hier accueillent les réfugié·e·s d'aujourd'hui ».

Elle est inscrite au registre du commerce et soumise à la surveillance de l'autorité compétente.

1.1. But de la Fondation

Dans l'esprit de la tradition genevoise d'accueil et de Cité refuge, et dans la conviction que les personnes réfugiées d'hier auront à cœur d'aider les personnes réfugiées d'aujourd'hui, la Fondation a pour but :

- d'accueillir et de soutenir toute personne migrante, primo-arrivante ou établie à Genève principalement, subsidiairement dans le reste de la Suisse, pour quelque période que ce soit, sans distinction d'origine, d'âge, de nationalité, de statut, d'identité de genre, d'orientation sexuelle, d'apparence, d'appartenance politique et confessionnelle ou de situation de handicap ;
- d'apporter à ces personnes un appui social approprié, notamment dans le domaine de leur reconnaissance sociale et de leur dignité personnelle, par le biais d'activités de formation, d'accompagnement et d'animation et leur fournir des espaces bienveillants de rencontre ;
- de collaborer avec les pouvoirs publics, les services sociaux publics ou privés et les particuliers dans le but d'une meilleure organisation de l'accueil et du soutien des personnes migrantes ;
- d'informer, sensibiliser et responsabiliser les acteur·trice·s impliqué·e·s dans l'intégration/exclusion des personnes migrantes ;
- d'administrer et utiliser tous les fonds, donations et dons qui lui sont confiés. La Fondation peut effectuer toute opération se rapportant directement ou indirectement à son but.

1.2. Conseil de Fondation – Composition, habilités de signature et membres du Bureau

Le Conseil de Fondation, à la date du 31 décembre 2024, se compose de la manière suivante :

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Domicile</u>	<u>Fonction</u>	<u>Mode de signature</u>
Roux	Didier	Echichens	Président	Collective à 2
Tappolet	Marc	Chêne-Bourg	Trésorier	Collective à 2
Jacobs	Zeona	Houghton Estate	Vice-présidente	Collective à 2
Biéler	Jean-Daniel	Genève	Membre	Collective à 2
Equey	Catherine	Carouge	Membre	Collective à 2
Maury Pasquier	Liliane	Genève	Membre	Collective à 2
Pictet	Angela	Anières	Membre	Collective à 2
Pictet	Fabien	Saanen	Membre	Collective à 2
Kaplun Hamache	Colette	Plan-les-Ouates	Membre	Collective à 2

Un·e secrétaire sera élu·e lors du prochain Conseil de Fondation en 2025.



Le Bureau de Fondation, créé le 12 mars 2018, à la date du 31 décembre 2024, se compose de la manière suivante :

Roux Didier, président du Bureau
Tappolet Marc
Turrettini Théodore

En 2024, le Conseil s'est réuni 8 fois et le Bureau 9 fois. Les membres du Conseil et du Bureau sont bénévoles.

La Fondation emploie 8 salarié·e·s pour 5,8 équivalents plein temps (EPT).

La Fondation a travaillé avec 30 personnes en formation et en expérience professionnelle pour 6,6 EPT.

1.3. Statut fiscal

La Fondation bénéficie d'une exonération fiscale depuis 2001, et pour une durée indéterminée, selon décision du Conseil d'État de 2016.

1.4. Organe de révision

L'organe de révision est GAS Global Audit Services SA, Rue Ferrier 14, 1202 Genève, dont le mandat a commencé avec l'exercice au 31 décembre 2023.

Préambule

Les comptes annuels comprennent les états suivants :

1. Bilan
2. Compte d'exploitation
3. Tableau de flux de trésorerie
4. Tableau de variation du capital
5. Annexe aux comptes annuels

2 - Principe d'établissement des comptes et principes d'évaluation

2.1. Principes généraux pour l'établissement des comptes

Les états financiers sont conformes aux dispositions applicables du Code Civil (article 69a) et du Code des Obligations et aux statuts de la Fondation. À partir du 1^{er} janvier 2019, les comptes de la Fondation sont établis conformément aux normes Swiss GAAP RPC, y compris RPC 21.

Les charges et produits sont correctement délimités sur la période d'après la date à laquelle ils ont été générés. Tous les événements importants, en particulier ceux survenus après la clôture des comptes et qui pourraient modifier l'évaluation de certains postes des états financiers, ont été pris en considération.

2.2. Enregistrement et évaluation

Les opérations sont transcrites dans les livres au jour de leur conclusion, la comptabilité a été tenue par Madame Amandine Bourdon, chargée de gestion administrative et financière, jusqu'à la clôture des comptes 2024. Les créances et les engagements sont portés au bilan à la valeur nominale, déduction faite des amortissements cumulés. Les titres sont évalués à la valeur de marché obtenue en fin d'année.



3 - Actif au bilan – autres créances à court terme

Le compte Raiffeisen – Fonds de rénovation est un compte ouvert au nom de la copropriété Urbania, située au 108-108A, rue de Carouge, et administrée par Gerofinance - Régie du Rhône. La Fondation détient 80 parts sur un total de 1'000. Les décisions relatives à ce compte sont prises annuellement lors de l'assemblée générale ordinaire de la copropriété Urbania, qui s'est tenue en 2024 dans les locaux de Gerofinance - Régie du Rhône, situés à l'Avenue de l'Étang 57, CH - 1211 Genève.

Au cours de l'exercice comptable 2023, l'ajustement de ce fonds n'a pas pu être réalisé en raison d'un manque d'informations disponibles à la date de clôture des comptes. En conséquence, cet ajustement a été comptabilisé sur l'exercice 2024. Les données relatives à l'exercice 2024 ne nous ayant pas été communiquées au moment de l'établissement des comptes, l'ajustement correspondant sera reporté sur l'exercice 2025.

4 - Impôt anticipé à récupérer

Le rendement brut des actions et du placement en 2024 s'élève à CHF 69'936.

Le montant des impôts anticipés de 35 % à récupérer s'élève donc à CHF 24'478. La déclaration sera remplie en 2025.

5 - Charges à payer, charges payées d'avance, produits à recevoir et produits encaissés d'avance

Les charges à payer, les charges payées d'avance, les produits à recevoir et les produits encaissés d'avance sont comptabilisés à leur valeur nominale.

6 - Actions

6.1 Achat, spin-off et cession 2024

La Fondation n'a pas effectué d'achat et il n'y a pas eu de spin-off en 2024.

La Fondation a effectué des ventes d'action pour un montant de CHF 392'766.

6.2 Dissolution de la réserve de fluctuation de valeur initiée en 2023

Afin d'ajuster le bilan à la réalité financière de la Fondation, la réserve de fluctuation de valeur est dissoute chaque année en fonction de l'évaluation des actions. Pour l'exercice en cours, une dissolution de la réserve de fluctuation de valeur de CHF 200'000 a été comptabilisée.

6.3 Ajustement de la valeur des actions au 31 décembre 2024

La plus-value non réalisée de 2024, s'élevant à CHF 49'425, a été comptabilisée dans le compte Actions, et l'intégralité de cette plus-value a été portée en augmentation du compte de réserve de fluctuation de valeur.

Les moins-values de 2024, d'un montant de CHF 165'520, ont été comptabilisées dans le compte Actions, et l'intégralité de ces moins-values a été portée en diminution du compte de réserve de fluctuation de valeur.

La différence entre la plus-value et la moins-value, soit CHF 116'095, a également été imputée à la réserve de fluctuation de valeur.

7 - Placements à terme

La Fondation n'a pas effectué d'achat de placements à terme en 2024.

8 – Amortissements

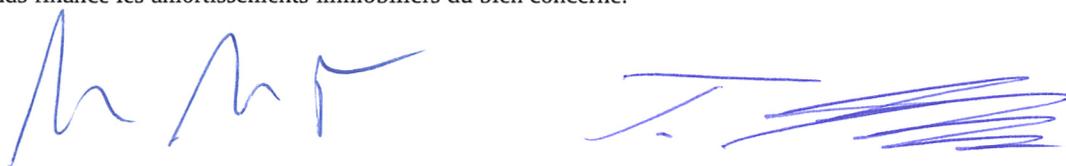
TABLEAUX DES IMMOBILISATIONS 2024	Mobilier et installation	Immeuble	Total
Valeurs nettes comptables au 01.01.2024	2	2 349 693	2 349 695
Valeurs d'acquisition	104 791	2 610 768	2 715 559
Acquisitions 2024	80 743	0	80 743
Cessions 2024	0	0	0
Valeurs acquisition 31.12.2024	185 534	2 610 768	2 796 302
amortissements cumulés au 01.01.2024	-104 791	-261 075	-365 866
Amortissement 2024	-80 741	-52 215	-132 956
Amortissement cumulés au 31.12.2024	-185 532	-313 290	-498 822
Valeurs nettes comptables au 31.12.2024	2	2 297 478	2 297 480
TABLEAUX DES IMMOBILISATIONS 2023	Mobilier et installation	Immeuble	Total
Valeurs nettes comptables au 01.01.2023	2	2 401 908	2 401 910
Valeurs d'acquisition	1 656	2 610 768	2 612 424
Acquisitions 2023	103 135	0	103 135
Cessions 2023	0	0	0
Valeurs acquisition 31.12.2024	104 791	2 610 768	2 715 559
amortissements cumulés au 01.01.2023	-1 656	-208 860	-210 516
Amortissement 2023	-103 135	-52 215	-155 350
Amortissement cumulés au 31.12.2023	-104 791	-261 075	-365 866
Valeurs nettes comptables au 31.12.2023	2	2 349 693	2 349 695

9 - Immobilisations corporelles – immeuble

L'arcade dont la Fondation est propriétaire a été évaluée début avril 2019 par la Régie du Rhône pour une valeur entre CHF 2'900'000.- et CHF 3'000'000.-.

10 - Dons-Fonds immobilier

Le don-fonds immobilier est composé de deux donations effectuées par des fondations privées.
Ce fonds finance les amortissements immobiliers du bien concerné.



11 - Contributions et produits des prestations

11.1 Donations et contributions affectées ou libres

	2024		2023	
	Donations Reçues	Contributions du secteur public	Donations Reçues	Contributions du secteur public
DONATIONS REÇUES AFFECTÉES				
Fonds d'accompagnement et de soutien				
Organisations privées genevoises				
Bureau Central d'Aide social (BCAS)		1 046 CHF		
Fonds de crise				
Association de l'ARC	5 000 CHF			
Sous total : Donations reçues affectées	5 000 CHF	1 046 CHF	0 CHF	0 CHF
DONATIONS REÇUES LIBRES ET CONTRIBUTIONS DU SECTEUR PUBLIC AFFECTÉES				
Pour la prestation accueil, primo-information et accompagnement				
Cercle Accompagnement et orientation				
Canton de Genève - Bureau de l'intégration et de la citoyenneté		130 000 CHF		112 500 CHF
Pour le projet « Retrouver la voie/voix »				
Cercle Accompagnement et orientation				
Canton de Genève – Service de prévention et de promotion de la santé		80 000 CHF		80 000 CHF
Pour la prestation langue et intégration				
Cercle Apprentissages et formations				
Canton de Genève - Bureau de l'intégration et de la citoyenneté		120 000 CHF		102 000 CHF
Pour le projet « EldoradoS – Plante ton arbre »				
Canton de Genève -Bureau d'intégration et de la citoyenneté		5 000 CHF		
Ville de Genève – DCSS		5 000 CHF		
Pour le projet « Atelier de développement de compétences et de renforcement du pouvoir d'agir »				
Fondation Speiro			15 000 CHF	
Fondation André & Cyprien	15 000 CHF		15 000 CHF	
Communes de Plan-les-Ouates et Vandœuvres				11 000 CHF
Fondation privée genevoise	75 000 CHF			
Pour les frais d'activités				
Dons individuels	16 473 CHF		13 450 CHF	
Dons organisations	12 653 CHF		3 950 CHF	
Dons Communes				
Carouge, Confignon, Plan-les-Ouates, Thônex (2024 et 2023)				
Bardonnex,, Collonge-Bellerive, Meyrin, Vernier, Versoix, Veyrier (uniquement 2023)		12 000 CHF		12 500 CHF
Sous total : Donation reçues libre et contribution du secteur public affectées	119 126 CHF	352 000 CHF	47 400 CHF	318 000 CHF
TOTAL DES DONATIONS REÇUES ET CONTRIBUTIONS DU SECTEUR PUBLIC AFFECTÉES	124 126 CHF	353 046 CHF	47 400 CHF	318 000 CHF

11.2 Fonds de rénovations et travaux

En 2023, la Fondation a fait une demande de fonds exceptionnelle pour des travaux de rénovation et de mise à jour du matériel de la structure.

Ce fonds a été alimenté par la Loterie Romande à hauteur de CHF 120'000 ainsi que par une Fondation privée genevoise à hauteur de CHF 120'000. Ce montant a été alloué pour la rénovation des locaux de la Fondation entre septembre 2023 et septembre 2024. Un fonds de rénovations a donc été constitué pour les années 2023-2024. Il avait un solde de CHF 120'841 au 31.12.2023. Au 31.12.2024 ce solde est nul, les travaux ont été terminés.

11.3 Produits des prestations

Les produits des prestations sont principalement composés de mandats et interventions extérieures pour un total de CHF 51'991. Les principaux mandats sont :

- Cours au Parc Carouge ;
- Cours au Parc Vernier ;
- Indemnités des praticiens formateurs HES ;
- Interventions à l'HETS ;
- Groupe de travail C9FBA.

12 - Engagement de prévoyance

Les employé·e·s sont assuré·e·s contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et de la mort conformément aux dispositions de la loi fédérale (LPP) par l'institut de prévoyance : SwissLife. Le plan de prévoyance est établi selon le principe de primauté des cotisations. Depuis 2020, il est financé à un tiers par les employé·e·s et aux deux tiers par l'employeur.

Le montant des cotisations dues au 31 décembre figure sur une ligne séparée au bilan.

13 – Formation et formation continue

La politique de la Fondation concernant la formation et la formation continue consiste à permettre à chacun·e des membres de son équipe de développer et renforcer ses compétences en lien avec ses rôles et responsabilités dans la structure. Dans ce cadre, chaque salarié·e a la possibilité de suivre une formation en étant soutenu·e par la Fondation (financièrement ou en temps de travail) et a accès à des supervisions prises en charge par l'institution.

14 – Honoraire pour la gérance

Les frais d'honoraire de gérance pour le compte de gestion sont liés à la location des locaux de l'arcade situé au 108A rue de Carouge, 1205 Genève.

15 – Résultat exceptionnel

15.1 Charges et amortissements de charges exceptionnelles

Les charges et amortissements de charges exceptionnelles reflètent les coûts liés aux travaux de rénovation.

- Le compte de charges exceptionnelles, d'un montant de CHF 40'095, représente les dépenses liées aux travaux de rénovation qui ne sont pas passées en amortissement direct.
- Le compte d'amortissements exceptionnels, d'un montant de CHF 80'743, correspond aux charges liées aux travaux ayant été amorties directement.

Pour plus de détails concernant les charges et amortissement de charges exceptionnelles, se référer :

- au point 11.2 concernant le fonds de rénovation ;
- au point 8 concernant les amortissements directs.

15.2 Charges hors période

La charge hors période correspond à la correction d'une provision pour « produit à recevoir » d'un montant de CHF 1'324, constituée par erreur en 2023. Cette provision concernait un remboursement de Gerofinance, initialement en attente, mais finalement reçu en 2023.

15.3 Produits exceptionnels / hors période

Les montants correspondent à deux événements principaux.

La création du compte PayPal, qui n'avait pas été effectuée depuis 2020, a permis d'identifier des dons antérieurs :

- Le 24.01.2023 : don reçu de CHF 500
- Le 17.02.2022 : don reçu de CHF 100
- Avant 2022 : don reçu de CHF 50

Ajout en caisse :

Un montant de CHF 200 a été ajouté à la caisse à la suite de la découverte, début 2023, d'un billet de CHF 200 dans nos locaux.

16 - Autres informations

16.1 Cautionnement

Il n'y a aucun montant de cautionnement, obligation de garantie et constitution de gages en faveur de tiers.

16.2 Engagement de leasing

La Fondation n'a aucune dette découlant de contrat de leasing.

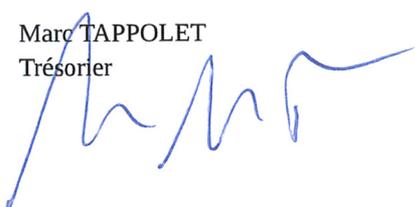
16.3 Contrôle interne

Le système de contrôle interne est en vigueur depuis 2021.

Genève, le 05 mai 2025

Pour La Roseraie - Fondation les réfugié·e·s d'hier accueillent les réfugié·e·s d'aujourd'hui

Marc TAPPOLET
Trésorier



Théodore TURRETTINI
Directeur

